

Image not found or type unknown



Mainlevée hypothèque pour vendre mon bien

Par **buffy17240**, le **20/04/2014** à **12:25**

j'ai acheté un bien immobilier et la BNP m'a fait un crédit relais pour l'acheter en attendant de vendre mon autre bien

mon compte à la BNP s'est trouvé fermé sans que l'on m'avertisse en 2010 et depuis cette date, je n'ai reçu aucun courrier de leur part et quand je téléphonai à mon agence, ils n'ont plus de compte à mon nom et ne savent pas où celui ci est passé. depuis 2010 je ne règle pas mes échéances de crédit et on ne m'a jamais rien réclamé, ni vu d'huissier

ai je droit à vendre mon bien en demandant une mainlevée d'hypothèque et avoir une prescription biennale pour les échéances non réglées depuis 2010

cdt

buffy